



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions sociales

Question écrite n° 112162

Texte de la question

Mme Marie-Renée Oget attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la reconnaissance des études des travailleurs sociaux. Les professionnels concernés revendiquent que leur formation soit reconnue en bac + 3, alors même que pour l'instant, celle-ci n'est sanctionnée par l'État que comme en bac + 2. Cette situation est préjudiciable pour les professionnels concernés, que ce soit en termes de prétentions salariales, d'intégration dans la fonction publique et surtout au regard de leurs perspectives de mobilité professionnelle à l'échelle européenne. Elle lui demande donc si le Gouvernement entend accéder à cette demande légitime et reconnaître la formation des travailleurs sociaux comme un bac + 3.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Renée Oget](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112162

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6780

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)